

Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 13.11.2017

L'an deux mil dix-sept, le 13 Novembre à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel « salle de Réunions » de la Mairie, sous la présidence de Mr Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	P	LORPHELIN Jacqueline	P	MASSE Stéphane	P
MOREL Aline	P	HELUIN Pascal	P	ADAM Jean-Marie	P
BEAUDOIN Aurélie	E	DELESQUE Cyrille	P	LEBLANC Isabelle	P
CARPENTIER Jean-Joseph	P	BOUIC Fabienne	P	DELATTRE BUTIN Elodie	E
BARNABE Christian	P	MAILLET Maryline	P	FERAY Patrick	A
FOURNIER Frank	A				

P = présent

E= Excusé

A = Absent

Date de la convocation : 06.11.2017

Nombre de conseillers

- en exercice : 16

- Présents : 12

- Votants : 13

Secrétaire de séance : M. Christian BARNABE

Pouvoirs : - Mme Aurélie BEAUDOIN donne pouvoir à M. Stéphane MASSE

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16.10.2017.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 16.10.2017.

Monsieur le Maire propose de modifier l'ordre du jour en y incluant le point suivant :

- Pertes sur créances irrécouvrables

Le Conseil Municipal accepte cette modification de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour.

- Communications du Maire

1) Lettre de démission de M. Frank FOURNIER : M. FOURNIER a remis en main propre le 18.10.2017, sa lettre de démission du Conseil Municipal à compter du 31.12.2017.

2) Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie : ce règlement a été amendé suite à diverses réunions avec les collectivités, afin de répondre davantage aux réalités de terrain, notamment concernant la surface de référence, la notion d'habitat isolé en lien avec la qualification de risques faibles et très faibles...)

3) Mail de la commune de Sainte Foy : à l'occasion du rassemblement des Saintes Foy de France prévue du 16 au 20.08.2018, la commune de Sainte Foy recherche des tables et des chaises ainsi que des éclairages à installer sous des chapiteaux. Ce mail sera transmis à la Commission « Foires - Marchés - Fêtes - Loisirs - Culture ».

4) Communauté de Communes Terroir de Caux :

- Article sur l'action de la CCTC en 2017 : cf. document ci-joint.

- Changement de nom de domaine et adresses mail : Depuis la création de la Communauté de communes Terroir de Caux, il existait des dysfonctionnements dans la réception des mails provenant de l'hébergeur Orange en direction du nom de domaine @terroirdecaux.fr. Dorénavant, toutes les adresses mail de la CCTC se terminent par .net au lieu de .fr.

- Intervention d'une ambassadrice du tri sur le marché communal : le mercredi 14.02.2018, il faudra réserver un emplacement pouvant accueillir une table et une tonnelle.

5) Devis Hortithèque : Mme Karine BEAUPERE entreprend actuellement une Validation des Acquis de l'expérience en vue d'obtenir un BTS Aménagements Paysagers. Un devis a été demandé à Hortithèque pour 20h d'accompagnement à la constitution du dossier de VAE pour un montant de 1 400 €. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de financer cet accompagnement à la VAE à hauteur de 90% soit 18h de formation.

6) Voirie - Nouveau bâtiment AXA : un devis a été transmis à la Mairie concernant une mise en enrobé de raccordement entre la partie privative du parking AXA et la voirie communale 2 419.20 € TTC. Ce dossier est transmis à la Commission « Travaux - Voiries, cimetières ».

7) PACS : le premier PACS pris en charge par la commune a été réalisé le 08.11.2017.

8) ANTARGAZ : M. DEVEZAUD, nouveau responsable de secteur, demande à être informé dès qu'une ouverture de tranchée est réalisée dans le cadre des travaux du SDE76.

- Communauté de Communes Terroir de Caux - Distribution des containers de tri

Une réunion a eu lieu le 02.11.2017 afin de présenter le nouveau mode de collecte qui sera mis en place dès le 01.01.2018 et afin d'organiser la distribution des bacs au sein des différentes communes.

A compter du 01.01.2018, pour la commune de Bacqueville en Caux, la collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables se fera en porte à porte : toutes les semaines pour les ordures ménagères résiduelles et tous les 15 jours pour les recyclables.

Chaque foyer se verra donc équipé de deux bacs en fonction de la composition du foyer :

Contenance des bacs		
Foyer	Bacs Jaunes	Bacs Gris
1 personne	140 litres	140 litres
2 - 3 personnes	240 litres	140 litres
4 personnes et + (+commerçants, artisans)	360 litres	240 litres
Résidences secondaires, services, Mairie...	240 litres	240 litres
Gros producteurs : salle des fêtes, cantine, collège, camping, entreprise	770 litres	770 litres

Pour les points de regroupements existants, plusieurs solutions :

- Distribution de bacs individuels pour le bac gris et jaune ou seulement le jaune

- Point de regroupement en bac gris et jaune 770 litres ou seulement le gris

Il est possible d'équiper les bacs de 770 litres de serrure à clef triangle (la demande doit être transmise rapidement à la CCTC)

Les professionnels seront interrogés par la CCTC pour déterminer le nombre et le volume de bacs.

Le planning est le suivant : à partir du 11.12.2017, distribution des bacs à tous les foyers par les communes. Des permanences de distribution seront assurées suivant le tableau ci-après. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, la distribution est faite par les employés communaux

	17h à 19h		
Lundi 11.12.2017	ADAM Jean-Marie		LEBLANC Isabelle
Mardi 12.12.2017	LEBLANC Isabelle		CARPENTIER J.-Joseph
Mercredi 13.12.2017	DELESQUE Cyrille		MASSE Stéphane
Jeudi 14.12.2017	BEAUDOIN Aurélie		MOREL Aline
Vendredi 15.12.2017	DELARUE Etienne		BARNABE Christian
	9h à 11h		11h à 13h
Samedi 16.12.2017	HELUIN Pascal	MOREL Aline	BOUIC Fabienne

- Prime du personnel

Le Conseil Municipal décide à la majorité (1 abstention) de verser la prime annuelle en même temps que le salaire du mois Novembre 2017 dans les conditions suivantes :

- 300 € Brut pour le personnel titulaire et 100 € Brut pour le personnel recruté en contrat aidé au prorata du temps de présence sur l'année 2016.
- si arrêt de travail de 15 jours pour maladie ou autre motif sur l'année : prime versée divisée par 2
- si arrêt de travail supérieur à un mois pour maladie ou autre motif sur l'année : pas de prime.

- Commission « Travaux - Bâtiments »

1) Courrier de Bacq'Forme : demande l'intervention de notre service technique pour :

- changement des tubes néons du bâtiment initial,
- contrôle des tubes néons dans l'agrandissement,
- pose d'un radiateur électrique dans le bâtiment initial,
- contrôle de l'halogène extérieur.

Le Conseil Municipal demande l'intervention d'un bureau de contrôle

2) Salle de Pierreville : devis de l'entreprise Lorain pour la fourniture de 9 stores enrouleurs 4 192.20 € TTC. Le Conseil Municipal demande que ce devis soit prévu au budget Investissement 2018 et demande le passage d'un bureau de contrôle lorsque les travaux seront terminés (électricité).

3) Mise en conformité et amélioration énergétique de la Mairie : En Act a terminé les relevés de l'existant le 10.11.2017.

4) Eglise de Bacqueville : une visite a été faite ce jour avec l'entreprise DELAMOTTE RAMEAU pour vérification et chiffrage du vitrail menaçant de tomber 1 730.88 € TTC, ainsi que pour une révision de la couverture et des chéneaux suite au constat de fuite réalisé lors de la messe du 11.11.2017 (en attente de devis). La commission demande qu'un agent se rende sur place pour le remplacement des luminaires côté gauche de l'allée centrale, en rentrant. Le Conseil Municipal valide le devis cité ci-dessus.

5) Eglise de Pierreville : côté Rue Saint Eutrope, les gouttières et plinthes sont remplacées à 80%.

6) Vestiaires du Tennis : le Cabinet En Act a déposé le PC en Mairie le 10.11.2017. Celui-ci va être transmis au service instructeur.

7) WC Mairie : le Conseil Municipal demande aux agents communaux d'installer un miroir et des patères.

- Commission « Travaux - Voiries, Cimetières »

1) Réhabilitation du réseau d'assainissement de la Rue du Varvot : la réunion de fin de préparation a eu lieu le 10.11.2017. L'inspection télévisée de la canalisation a été réalisée et toutes les demandes d'arrêtés également. Une demande de prolongation des arrêtés sera faite prochainement. Les travaux nécessitant une ouverture de tranchée débuteront le 20.11.2017 pour une durée de 11 jours. Le chemisage de la canalisation commencera vers le 08.01.2018. La première réunion de chantier est prévue le 29.11.2017 à 9h00.

Rappel sur les subventions : 34 980 € de l'Agence de l'Eau, 39 137 € du Département et 12 272 € de l'Etat soit un total de 86 389 €. Le coût des travaux est de 115 286 € HT. Il reste donc 51 954 € à la charge de la commune (dont 23 057 € de TVA).

2) SDE76 - Rue du Tilleul - Impasse de la Fontaine - Rue de l'Eglise : l'inauguration a eu lieu ce jour

Coût total des travaux d'enfouissement des réseaux : 545 369.44 € TTC

Part de la commune : 168 608.92 € TTC

Part du SDE 76 : 376 760.52 € TTC

Une étude pour la Rue du Château Maignet sera demandée pour une programmation en 2019.
Les travaux de la Rue du Président Coty débuteront fin novembre 2017.

3) Chemin à côté de la Résidence la Croix Mangea Là : lors du passage de la balayeuse, les détritiques ont été déposés dans ce chemin, ce qui est très désagréable pour les riverains. Les agents communaux sont intervenus dès que l'information leur a été transmise.

4) Rue Charles II Martel : un gré placé en bord de route est dangereux pour les véhicules. Les agents seront envoyés sur place pour le déplacer.

5) Accotements Rue Jules Morel : le surplus de terre a été mis dans les parcelles des propriétaires riverains sans leur accord. L'entreprise concernée va être contactée par la Commission.

- Commission « Finances »

1) Subventions : Trois demandes ont été reçues. L'une provenant d'une association de Luneray, l'autre d'une association de Longueville et la troisième de l'AFM Téléthon. La commission s'est positionnée pour le rejet de ces trois demandes. Toutefois, elle propose de remettre au budget 2018 la subvention prévue les années précédentes au profit de l'association des amis du téléthon Bacquevillais. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

2) Point sur le Budget 2017

- De la commune :

A la fin du troisième trimestre, il était réalisé, au niveau du fonctionnement :

*En dépenses à 66.58%, avec projection à 88% pour la fin de l'année.

*En recettes à 65,15%, avec projection à 87% pour la fin de l'année.

L'investissement à 5,47% en dépenses et 24,04% en recettes n'est pas très significatif, compte tenu des budgétisations de 400 000€ pour la mairie et autant pour un manège de l'ABAC qui ne seront certainement pas réalisées en 2017.

- Du CCAS

A la fin du troisième trimestre il était réalisé, au global :

*En dépenses à 70.87%, avec projection à 94% pour la fin de l'année.

*En recettes à 55,03%, avec projection à 73% pour la fin de l'année.

En chiffre, la projection de résultat en fin d'année est négative de 70871€, hors report d'excédent de fonctionnement des années antérieures, mais celui-ci n'est que de 60264€.

3) Majoration de la valeur locative des terrains constructibles

Les propriétaires concernés ont été informés par courrier personnalisé début septembre 2017. La liste définitive a été transmise aux services fiscaux le 30.09.2017.

Elle est composée de 16 propriétaires pour une superficie totale de 5ha35a60ca et une majoration prévue sur la taxe foncière de 12 720€.

4) Instruction des dossiers de droit du sol « permis de construire »

La compétence étant transférée à la Communauté de Communes Terroir de Caux, la commune doit contractualiser avec une collectivité assurant cette mission, au tarif fixé par cette collectivité. Le tarif est de 55 € par acte et 1,20 € par habitant par an. Le Conseil Municipal a déjà délibéré en demandant la gratuité et cette délibération a été transmise à la CCTC. Le Conseil Municipal décide d'adhérer au service instructeur de la Communauté de Communes Terroir de Caux à raison de 55 € par acte et 1.20 € par habitant par an.

- Commission « Eau, Assainissement et Urbanisme »

1) Revitalisation du Centre bourg : Une réunion a eu lieu le 09.11.2017 au cours de laquelle QUARTIER LIBRE, bureau d'étude retenu pour l'étude pré-opérationnelle, a rappelé les ambitions et objectifs du projet, puis exposé sa façon de travailler.

Ambitions et objectifs du projet :

- Renforcer la place du Général de Gaulle et ses abords.
- Redonner une fonction résidentielle aux espaces centraux.
- Accompagner la mutation et la modernisation des commerces.
- Offrir de nouvelles conditions de mobilité.

Façon de travailler :

- Venir sur place, prendre des photos, rencontrer des habitants, etc...
- Tenir compte des projets en cours (restauration de la mairie, vestiaire du tennis).
- Prise en compte des attractivités spécifiques à la commune (siège de la communauté de commune, située au centre du canton, présence d'un hippodrome, accueil des personnes en situation de handicap)
- Avoir un projet fédérateur en mobilisant habitants et usagers.

La mobilisation des habitants se fera par :

- La création d'une instance participative (à constituer rapidement)
- La diffusion d'un questionnaire aux habitants (sur le site internet de la commune et sur papier).
- Enquête auprès des commerçants.
- Le tenue d'un stand un jour de marché.
- Organisation d'une réunion publique de présentation du projet.
- L'avis d'un groupe d'enfant (à voir).

L'étude est prévue sur huit mois, quatre pour la phase diagnostic et quatre pour celle sur le projet. L'instance participative se réunira tous les deux mois environ, donc quatre réunions à prévoir pour ses membres.

- Commission « Cadre de vie - Environnement - Fleurissement - Jumelage »

1) Maisons Fleuries : les récompenses seront remises aux lauréats le 12.01.2017 à 19h, à l'occasion des Vœux du Maire.

2) Plan de fleurissement : la commission doit travailler avec les agents (Mme BEAUPERE et M. HAUCHECORNE) ainsi que la commission « Travaux - Voiries, cimetières ».

- Commission « Logement »

1) Logement Ancienne école de Pierreville : ce logement est libre depuis le 31.10.2017. Monsieur le Maire a rencontré l'ancien locataire le 18.10.2017 afin de discuter des arriérés de loyers en cours. Ce dernier s'est aussitôt rendu en trésorerie afin de régulariser sa situation. Le logement a été proposé à une maman et ses 4 enfants. La cuisine devra être rafraîchie.

2) Logement ancienne gendarmerie - diminution des charges de chauffage : elles s'élevaient à 6 800 € en 2009 et 8 300 € en 2010, montant jusqu'à 10 400 € en 2011 et 10 730 € en 2012 puis stagnant à 6 900 € de 2013 à 2015. La baisse de ces charges s'est accentuée avec 4 600 € en 2016, pour atteindre aujourd'hui en 2017 la somme de 3 490 €.

- Pertes sur créances irrécouvrables

Les services de la Trésorerie ont communiqué les états de titres irrécouvrables.

Monsieur le Trésorier y expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des titres de recettes suite à la constatation du montant de reste à recouvrer inférieur au seuil légal, ou du constat de carence d'un débiteur.

Les propositions d'admissions en non-valeur et d'extinction de créances des exercices 2013 et antérieurs figurent dans le tableau ci-joint.

Le montant des créances qui ne paraissent pas pouvoir être recouvrées à ce jour s'élève à : 278.97 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur les créances citées ci-avant.

- Questions diverses

1) Mme Valérie ALLEAUME (employée à la commune et au CCAS de Bacqueville en Caux) et M. Noël DUBUC font part de leur mariage qui sera célébré à la Mairie de Bacqueville en Caux le 26.05.2018 à 16h et invite le Conseil Municipal à se joindre à eux, à l'occasion d'un vin d'honneur.

2) Défibrillateur : une révision du dispositif sera faite par M. Jean-Joseph CARPENTIER (changement des patchs, désinfectant...)

3) Ampli Salle des Fêtes : relancer Alfason. Lors des travaux dans les locaux de la Mairie, prévoir l'installation de hauts parleurs dans la Salle de Réunions.

4) Marché de Noël : 20 inscrits à ce jour.

5) Monument aux Morts - Place du Général de Gaulle : le Conseil Municipal demande à la Commission « Cadre de vie - Environnement - Fleurissement - Jumelage » d'envisager de paver le parterre situé côté Place.

6) Place du Général de Gaulle : prévoir la remise en état du parvis et des cheminements piétons.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h15.